

## L'incontournable... En 2018, le marché du travail français a poursuivi son rétablissement

• Selon l'INSEE, en 2018 la France comptait 40,9 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans. Parmi elles, **29,4 millions étaient actives (soit 71,9%, un plus haut depuis 1975) tandis que 11,5 millions étaient inactives** (ne travaillant pas, ne recherchant pas activement un emploi et non disponibles pour en occuper un).

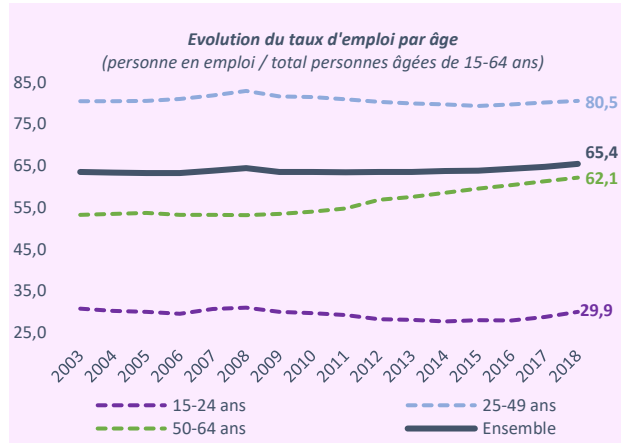
• La population active est constituée de personnes en emploi et de personnes au chômage, au sens du Bureau International du Travail (disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir et qui ont effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi). En 2018, parmi les 29,4 millions d'actifs français, **26,7 millions occupaient un emploi et 2,7 millions étaient au chômage**.

• **En 2018 le taux d'emploi** (personnes en emploi rapportées au total des personnes âgées de 15 à 64 ans) **enregistrait une hausse de +0,7 point par rapport à 2017 pour s'établir à 65,4%**. Cette croissance (cinquième année consécutive) a été portée par toutes les classes d'âge, en particulier les 15-24 ans (+1,2 point à 29,9%), dans le sillage de la hausse de l'apprentissage, et les 50-64 ans (+0,9 point à 62,1%). S'agissant de la nature des emplois, **près de 85% des actifs qui occupaient un emploi en 2018 étaient des salariés en contrat à durée indéterminée**.

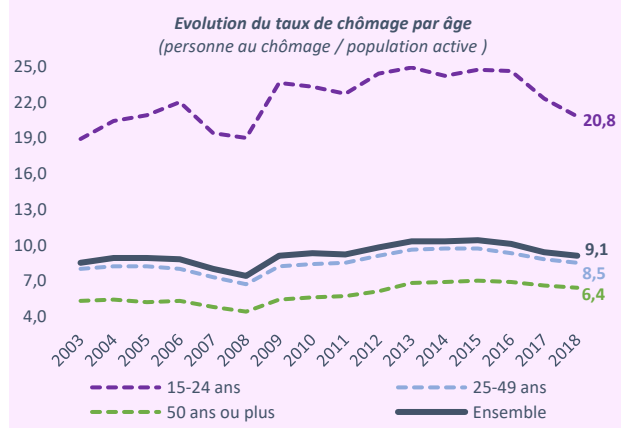
• **Le taux de chômage** (personnes au chômage rapportées à la population active) **enregistrait pour sa part une baisse de -0,3 point par rapport à 2017 pour s'établir à 9,1%**, renouant ainsi avec son niveau de 2009. Ce recul est plus modéré que celui constaté l'année dernière (-0,7 point), en raison notamment du ralentissement de la croissance économique (+1,5% en 2018 contre +2,3% en 2017). **Le taux de chômage des jeunes s'établissait à 20,8% de la population active** (-1,5 point sur un an) tandis que **celui des seniors (50 ans ou plus) était de 6,4% de la population active** (-0,2 point). Au quatrième trimestre 2018, le taux de chômage s'est établi à 8,8% de la population active (plus bas depuis 2009).

• **La ventilation du chômage par catégorie socioprofessionnelle** fait apparaître un **taux relativement élevé chez les ouvriers** (12,6%, en baisse de -0,9 point sur un an) et un **taux relativement faible chez les cadres** (3,4%, en hausse de +0,1 point sur un an). **Par diplôme, de façon assez intuitive, le chômage touche davantage les personnes sans diplôme ou ayant au plus le brevet des collèges** (16,2%, en baisse de -0,8 point sur un an) que **les personnes disposant au minimum d'un bac +2** (5,3%, en hausse de +0,3 point sur un an).

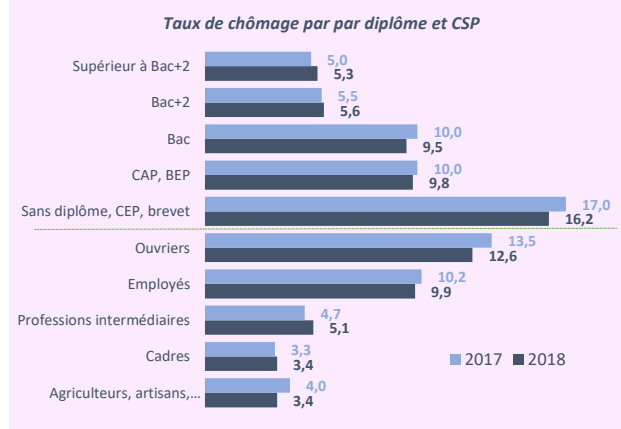
• Enfin, parmi les 2,7 millions de chômeurs, **41,5% étaient en 2018 des chômeurs de longue durée** (au chômage depuis au moins un an). Cette part est plus élevée chez les seniors et les personnes les moins qualifiées.



Source : INSEE Première n°1740, mars 2019



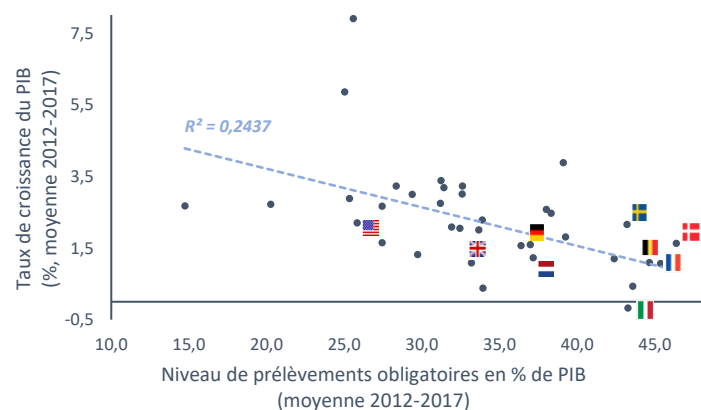
Source : INSEE Première n°1740, mars 2019



Source : INSEE Première n°1740, mars 2019

## Le graphique de la quinzaine... Moins de prélèvements obligatoires, c'est plus de croissance économique

Lien entre taux de croissance du PIB et niveau des prélèvements obligatoires pour les pays de l'OCDE



Sources : données OCDE et calculs MEDEF

• En moyenne sur les 5 dernières années, on observe une corrélation négative entre le niveau de prélèvements obligatoires (PO) et le taux de croissance du PIB d'un pays : plus le niveau des PO est élevé, moins le taux de croissance est fort.



• Une étude publiée en 2012 par deux chercheurs du think tank britannique Centre for Policy Studies aboutissait au résultat suivant : « les pays dotés d'un poids de PO inférieur à 40% du PIB ont une croissance moyenne supérieure à ceux dont le poids des PO dépasse les 40% du PIB ».

• Corrélation n'est certes par causalité : le poids des PO ne suffit pas à lui seul à expliquer le taux de croissance d'un pays, car au même taux de PO, on trouve des rythmes de croissance allant du simple au double. **Mais il ne fait aucun doute qu'un poids de PO important constitue un frein à la compétitivité des entreprises et in fine à la création de richesses.**

## Focus sur... Politique monétaire européenne : coup de théâtre à Francfort

- **L'année 2019 devait être, du point de vue monétaire, sans surprise** : après avoir mis fin à son programme de rachats d'actifs en décembre 2018 (gigantesque plan lancé en janvier 2016 pour soutenir l'activité), il était convenu que la Banque centrale européenne (BCE) poursuive en douceur la normalisation de sa politique monétaire en procédant à une première remontée des taux d'intérêt directeurs à l'automne prochain, juste avant la fin du mandat du gouverneur Mario Draghi ([voir notre Actu-Eco 338](#)). Oui mais...
- Oui mais comme l'a indiqué Mario Draghi lors de la dernière réunion de politique monétaire du 7 mars dernier, « nous traversons une période de faiblesse continue et d'incertitude généralisée » qui a conduit **la BCE à réviser à la baisse son scénario macroéconomique**. Ainsi selon ses dernières projections, **le PIB de la zone euro ne devrait croître que de +1,1% en 2019** (-0,6 point par rapport à la projection de décembre 2018) et **l'inflation de seulement +1,2%** (-0,4 point par rapport à la projection de décembre) alors que le mandat de l'institution de Francfort fixe une cible d'inflation « proche mais inférieure à 2% ».
- Cette révision s'explique tant par **des facteurs externes à la zone euro** (protectionnisme, incertitudes sur la nature du futur *Brexit* et vulnérabilité des marchés émergents) que par **des facteurs internes** (difficultés du secteur automobile allemand et tensions en Italie, **deux Etats où la croissance 2019 est attendue respectivement à +1,1% et +0,2% contre +1,4% pour la France** selon la Banque de France). Or, comme elle le martèle depuis longtemps, la BCE adapte sa politique monétaire en fonction des données économiques.
- Lors de la réunion de politique monétaire du 7 mars, le Conseil des gouverneurs de la BCE a ainsi décidé, à l'unanimité, de continuer d'apporter son soutien à l'économie de la zone euro. **Et Mario Draghi d'annoncer des mesures qui ont largement surpris les investisseurs financiers du fait de leur caractère particulièrement accommodant** :
  - **maintien des taux directeurs à leurs niveaux actuels (0% pour le taux Refi**, celui appliqué aux banques quand elles empruntent auprès de la BCE et **-0,4% pour le taux sur les facilités de dépôts**, celui auquel sont rémunérés leurs dépôts à la BCE) et **surtout report de la première hausse des taux de septembre à décembre 2019**. Certains membres de la BCE ont même évoqué la possibilité de décaler ce relèvement des taux au premier trimestre 2020 : « quand vous êtes dans le noir, vous faites de petits pas » pour reprendre la formule de Mario Draghi,
  - **annonce du lancement d'une troisième salve de TLTRO** (*targeted longer-term refinancing operations* ou « opération de refinancement de long terme ciblées ») après celle de 2014 et de 2016, **dans un contexte d'essoufflement du crédit** (en janvier 2019, l'encours de crédits en zone euro à destination des entreprises non financières n'a progressé que de +1,4% en rythme annuel après +2,0% lors des six mois précédents). **TLTRO ? Il s'agit de prêts à long terme accordés par la BCE aux banques commerciales à des conditions très avantageuses mais assujettis à des objectifs d'octroi de crédits auprès de l'économie réelle**. En guise d'illustration, lors des *TLTRO 2*, les banques ayant augmenté leur encours de prêts d'au moins +2,5% ont pu se refinancer à -0,4% soit un taux négatif ; lors des *TLTRO 1*, les établissements dont la distribution de crédit au secteur privé était inférieure à une cible donnée devaient rembourser par anticipation l'intégralité des sommes prêtées par la BCE. **Les modalités des TLTRO 3, dont le lancement est prévu pour septembre 2019 et l'échéance pour mars 2021, ne sont pas connues à ce stade**, mais elles devraient être moins avantageuses que lors des précédents *TLTRO*, la situation économique n'étant pas comparable.
- Le mandat de Mario Draghi aura ainsi été marqué par le caractère très accommodant de sa politique monétaire (pas une seule hausse des taux). Cette politique peut avoir des conséquences néfastes : peu, voire pas, d'incitation pour certains Etats d'engager et de mener à bien des réformes structurelles, création et alimentation de bulles sur les marchés financiers (action et obligation d'Etat notamment) etc. **Il sera de la responsabilité du prochain banquier central de normaliser cette situation : une mission considérable...**

## Les brèves...

-  **INSEE - Emploi salarié dans le secteur privé au quatrième trimestre 2018** : +160 300 sur un an et +50 700 sur un trimestre
-  **OCDE - Prévisions économiques d'hiver 2019** : hausse du PIB mondial de +3,3% (+3,5% dans la précédente prévision)

## Prévisions économiques

		France			Allemagne			Italie			Espagne			Royaume-Uni		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Taux de croissance (%)	Commission (Fév 19)	2,3%	1,5%	1,3%	2,2%	1,5%	1,1%	1,6%	1,0%	0,2%	3,0%	2,5%	2,1%	1,8%	1,4%	1,3%
	Consensus (Fév 19)		1,5%	1,3%		1,5%	1,2%		0,9%	0,3%		2,5%	2,2%		1,4%	1,4%
Taux de chômage (% pop active)	Commission (Nov 18)	9,4%	9,0%	8,8%	3,8%	3,5%	3,2%	11,2%	10,7%	10,4%	17,2%	15,6%	14,4%	4,4%	4,3%	4,5%
Solde public (% du PIB)	Commission (Nov 18)	-2,7%	-2,6%	-2,8%	1,0%	1,6%	1,2%	-2,4%	-1,9%	-2,9%	-3,1%	-2,7%	-2,1%	-1,8%	-1,3%	-1,0%
Dette publique (% du PIB)	Commission (Nov 18)	98,5%	98,7%	98,5%	63,9%	60,1%	56,7%	131,2%	131,1%	131,0%	98,1%	96,9%	96,2%	87,4%	86,0%	84,5%

Direction Economie

Contacts : [abenhamou@medef.fr](mailto:abenhamou@medef.fr) / [oredoules@medef.fr](mailto:oredoules@medef.fr)

**Information juridique importante** : la direction des études économiques s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du MEDEF ou de ses membres.